

furent dénoncés aussi, parce qu'on supposait naturellement qu'ils buvaient le même poison de la rébellion à la même tasse. Après une enquête tenue aux Trois-Rivières le 18 mars 1779, Laterrière fut conduit à Québec et logé comme suspect dans la prison d'état, où il fut contraint de rester trois ans et demi à souffrir sans être entendu. A maintes reprises il demanda qu'on lui fit son procès ; cet acte de justice lui fut toujours refusé.

Le voilà condamné, lui l'homme actif par excellence, à languir dans l'inaction d'une prison, en compagnie d'êtres ignobles, qui lui rendaient la vie pleine de contrariétés et d'ennuis. Il parvint pourtant, grâce à son génie, à s'y créer un genre de vie tolérable. Nous laissons la parole à Laterrière (14).

“Vers la fin du premier automne, voyant que tout espoir d'élargissement étoit évanoui, ne voulant tomber dans aucun des vices de l'inaction, comme j'avois vu travailler tout l'été les ouvriers artificiers, l'idée me vint de construire une machine qui représentât les fortifications et batteries de la ville, ainsi que les forges de Saint-Maurice, en petit et le tout marchant par le moyen de roues et de poids, ou d'un chat dans une grande roue. Pour cela j'avois besoin de bois, de plomb, de cuivre, de fer, d'ivoire, d'outils et d'un tour, avec de l'argent je me procurai toutes ces choses des artificiers ; elles me coûtèrent dix louis et quelques shillings, je mis trois ans à faire ma machine à mon goût, et j'eus la satisfaction de faire partir dans l'espace de dix minutes, 76 pièces de canon, servies par des hommes qui alloient de l'une à l'autre mettre le feu à la lumière, par l'action des roues, d'échelles et de poids. Au dessus, étoit la représentation des Forges, fourneaux, chaufferies et de la martellerie qui frappoit sur l'enclume 60 fois par minute ; il y avoit jusqu'à un moulin à farine et un à scier marchant très-bien, je ne m'aperçus du mérite de mon ouvrage que quand il fut fini et que tout le monde l'admira ; je ne l'avois entrepris que pour m'amuser sans grande espérance de réussir. Je puis dire qu'il en fut parlé au Château même, au dur Haldimand, et que celui-ci ordonna au prévost Prentice de lui apporter la machine au premier lever. Un peu de joie, un peu de peine. Je vis partir le fruit de trois ans de travaux, sans savoir si je le reverrois jamais—et en effet je ne le revis plus. Ce despote se contenta de me faire demander combien je le voulois vendre. J'en fus très chagrin, parce que j'étois attaché à toutes ces petites choses qui m'avaient distraits et dessennuyé ; consentir gracieusement ou refuser, je n'avois pas d'autre alternative, et refuser pouvoit produire des conséquences qu'un prisonnier de quatre ans n'aime pas à voir renâitre. Mon ami Hay et le prévost lui-même me firent entrevoir que je pourrais

(14) *Mémoires*. pp. 122 et 123.